

**A.P.P.P**

**LE DIMANCHE 16 JANVIER 2010**

**RAPPORT MORAL**

Chaque année, nous nous retrouvons traditionnellement au début du mois de janvier pour notre assemblée générale.

C'est notre premier rendez-vous de la saison pour lequel nous essayons d'allier, dans la tradition de l'APPP, travail, loisir et convivialité.

En effet, la première partie de cette réunion sera consacrée à la gestion de l'association, à son bilan à ses projets, le deuxième volet nous permettra d'honorer le meilleur pêcheur de la saison et de déguster ensemble l'habituelle galette des rois.

Voilà le plan de cette réunion tracé, mais avant toute chose je voudrais vous présenter, avec les autres membres du bureau, nos vœux les plus chaleureux et sincères pour la nouvelle année, souhaits à partager avec ceux qui vous sont chers.

\*  
\* \*

Sans plus tarder, commençons si vous le voulez bien, par évoquer les temps forts de l'année 2010.

Pour cela nous suivrons tout naturellement la chronologie de notre calendrier.

Notre premier rendez-vous de l'année 2010 a été fixé au mois d'avril. Il a été studieux par la mise en place d'une nouvelle session de formation au Certificat restreint de Radiotéléphonie, le fameux CRR.

Les cours ont été dispensés par nous même.

Quinze candidats ont pu ainsi se présenter à l'examen.

Satisfecit général puisque nous avons obtenu 100 % de réussite.

Une nouvelle session sera mise en place prochainement par nos amis du Club Héraude du Chichoulet et débutera le SAMEDI 5 FEVRIER à Valras-Plage.

Si quelques-uns d'entre-vous sont intéressés vous pourrez vous renseigner auprès de Jean-Claude CHAULET.

Après cette ouverture studieuse, la saison a été réellement lancée à l'approche des beaux jours.

Huit sorties pêches ont été organisées dont trois les 23, 24 et 25 juillet à l'occasion de notre vingtième anniversaire.

Parmi ces manches, nous retiendrons également le concours de la SAINT-PIERRE patronné par la ville de Valras-Plage ouvert à tous les plaisanciers et celui du 6 juin consacré à la surveillance des récifs artificiels.

Attardons nous tout d'abord à l'ensemble des épreuves.

Huit au total. Elles nous ont permis de pêcher 225 kg de poissons toutes catégories confondues soit une moyenne de 1,700 kg par bateaux.

Ces chiffres parlent d'eux même.

Quoiqu'en disent certains, les pêcheurs plaisanciers ne menacent pas la ressource. Nous sommes même en deçà de la moyenne nationale annuelle. Sachez que la pêche de loisir ne représente que 2 % des tonnages déclarés en criée.

Poursuivons si vous le voulez bien par une autre épreuve spécifique qui nous tient à cœur je veux parler du concours de la SAINT-PIERRE. baptisé « Challenge Henri CAUMES » en souvenir de celui qui a soutenu la pêche en général et a su diplomatiquement rapprocher la plaisance et la pêche professionnelle à l'occasion de la mise en place des récifs artificiels.

Ce challenge patronné par la ville de Valras-Plage et mis en place par nous même, est ouvert à tous les plaisanciers. Il a réuni 23 participants de l'APPP sur un total de 32 bateaux.

De plus, il permet dès le samedi de lancer la fête en créant une animation en parfaite liaison avec la mer. Nous espérons à travers celui-ci pouvoir fédérer de plus en plus de plaisanciers. Mais beaucoup de travail reste à faire.

A cette occasion, je tiens à remercier la ville de Valras-Plage qui, a offert à chaque bateau engagé un bon d'achat d'une valeur de 20 €.

Toujours à propos des concours, la sortie pêche du 6 juin, nous a permis, malgré un temps exécrable d'apporter notre aide à l'ADENA, organisme chargé de la surveillance des récifs artificiels.

A cette occasion d'ailleurs, un reportage consacré à cette opération a été effectué par FR3 Languedoc-Roussillon. Les deux diffusions sur les antennes régionales, ont permis d'apporter plus de précisions sur ces immersions et démontrer le bienfait qu'elles peuvent apporter à la protection de la ressource.

Parlons maintenant bilan. Tout d'abord concernant la pêche.

Globalement on peut dire que les différentes sorties n'ont pas permis de débarquer de grosses quantités de poissons mais les pesées, toujours attractives, ont apporté en cette période estivale un cachet intéressant pour l'animation et l'authenticité de la commune.

Comme je l'indiquais en début de chapitre, les concours permettent également de donner un aperçu de la saison en matière de prises.

Je qualifierai le millésime 2010 de bizarre, pour ne pas dire inhabituel, ou mauvais.

Nous développerons d'ailleurs un peu plus longuement ce paragraphe dans un prochain point de l'ordre du jour entièrement consacré à la pêche.

Tout à l'heure, Hugues ANDRIEU vous parlera également du suivi scientifique des récifs artificiels en soulignant l'importance de l'étude qui est mise en place par la commune de Valras-Plage et à laquelle nous participons. Il vous indiquera de quelle manière vous pouvez y adhérer. Je ne m'étendrai donc pas, plus longuement, sur ce chapitre.

Le paragraphe suivant concerne également la protection, celle des pêcheurs à pied ou en bateau.

Vous l'avez certainement compris il s'agit de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France (F.N.P.P.S.F.) dont l'APPP est membre, et qui rassemble au niveau national quelques 20 000 adhérents.

Grâce à elle et à travers son bulletin trimestriel « PECHE ET PLAISANCE » nous sommes tenus informés de l'actualité maritime, de la réglementation et des interventions qui sont réalisées lors des différentes commissions. Jean-Claude CHAULET vous en parlera plus longuement dans un prochain paragraphe de l'ordre du jour.

Aujourd'hui, nous sommes 115 sociétaires à avoir compris l'utilité d'adhérer à la FNPPSF ; soit 72 % de notre effectif.

Autre avantage intéressant, en adhérant, vous pouvez bénéficier d'une déduction d'impôt sur vos revenus.

Je me permets d'insister, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, rejoignez-nous. Cette démarche est capitale pour la défense de nos intérêts. Il ne vous en coûtera seulement 12 € par an.

Concernant nos différentes actions liées à la protection de la plaisance vous savez certainement que trois membres de notre association font parties du Conseil Portuaire de Valras-Plage et de la régie du port. Il s'agit de Joseph PERELLO, Roger VALETTE et de moi-même.

Nous nous efforçons de défendre au maximum vos intérêts qui sont aussi les nôtres. Sachez toutefois que notre participation n'est que consultative.

A titre d'exemple, les augmentations que vous avez pu constater ces deux dernières années (3 % en 2009 et 6 % en 2010) ont été âprement discutées mais en vain.

Les arguments avancés pour les justifier ne nous ont pas convaincus, nous l'avons dit mais notre action s'est arrêtée là.

En ces temps difficiles toutes ces hausses sont très mal perçues et nous comprenons très bien votre mécontentement à la réception de la facture.

Malgré-ce nous serons encore présents pour défendre vos intérêts lors du prochain conseil. N'hésitez pas à nous parler des sujets qui vous préoccupent. Nous ferons remonter vos questions.

Même si notre action reste discrète, sachez que nous prenons notre rôle à cœur.

Nous vous adressons d'ailleurs chaque année, à l'issue du conseil portuaire, un compte-rendu complet. Cela vous permet d'être tenus informés des dernières nouvelles du port.

Depuis maintenant 2 ans nous participons également au conseil portuaire de SERIGNAN. Messieurs CHAULET, D'AGRO et RANDONNIER sont vos représentants.

En 2010 nos actions officielles ne se sont pas limitées au port.

Nous sommes restés également vigilants au projet d'implantation d'un parc éolien prévu au large de Valras-Plage et sur la zone côtière comprise de MARSEILLAN et l'embouchure de l'Aude.

A ce sujet, nous avons participé à plusieurs réunions décentralisées par la Préfecture Maritime à Marseille, rejoint et réactivé un groupe de défense anti-éolien déjà mis en place en 2006, pris régulièrement contact avec M. le Maire de Valras-Plage que l'on remercie d'ailleurs pour sa prise de position claire, officialisée par un arrêté déterminant, repris par toutes les communes concernées.

Ces démarches et l'action commune conduite par les élus ont permis avec l'aide des 2 députés. ABOUD et D'ETTORE de faire stopper ce projet.

Tout à l'heure Jacques ANDRIEU vous donnera beaucoup plus de précisions dans l'exposé qu'il nous présentera.

Vu la politique actuelle, je pense qu'il nous faut tout de même rester vigilants. Nous suivrons bien sur ce dossier et ne manquerons pas de vous tenir informés s'il devenait à nouveau d'actualité.

Toutes ces actions font partie de la vie du club mais les moments les plus intéressants à relater, sont vous en conviendrez, ceux consacrés aux festivités.

Une fois encore elles ont été nombreuses en 2010.

Année particulière marquée par notre vingtième anniversaire.

Cette manifestation a eu lieu les 23, 24 et 25 juillet.

Trois jours pleins pour lesquels nous avons mis en place un programme varié où la pêche et les réjouissances papillaires ont été savamment mêlées.

Comme dans les rassemblements gaulois, cette fête s'est terminée, par un copieux et magnifique banquet (*là c'était un buffet*) servi au Palais de la Mer, et préparé par l'association Passerelle du FJT de Béziers.

Il a réuni 130 personnes.

Concernant l'animation, nous avons renouvelé notre confiance à notre barde de service Djamel en grande forme.

Que des échos ou souvenirs positifs pour cet évènement fêté comme il se doit dans les meilleures traditions du club.

J'allais oublier mais il faut tout de même souligner que le concours de pêche mis en place à cette occasion a été remporté par Thomas KOLL, suivi par Alain AURIAC et Georges BOURRIE.

Dans les habitudes de l'APPP, nos deux repas champêtres, animés par Nuit de Folie, PAELLA, MOUCLADE et THONADE ont eu lieu comme prévu aux mois de juillet et août. Ils ont réunis 370 personnes.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier vivement les bénévoles et les épouses des membres du bureau qui se joignent à nous pour apporter leur aide ou leur savoir à l'occasion de toutes nos manifestations.

Sans cette équipe rien ne serait possible. Merci de leur réserver un tonnerre d'applaudissements.

Le nez toujours penché sur les assiettes je soulignerai la qualité du dernier repas clôturant la saison pris au restaurant le Chalet à Valras-Plage pour lequel le Président Jean KIFFER et son épouse nous avaient rejoints.

Année bien remplie avec une deuxième participation, au mois de septembre, à la journée des associations valrassiennes, puis au mois de novembre nous avons apporté notre soutien à la FNPPSF à l'occasion du salon nautique du Cap d'Agde sans oublier la participation des techniciens en paella de l'A.P.P.P. qui lors du dernier TELETHON ont réalisé quatre poêles géantes permettant de servir près de 400 portions.

Beaucoup d'activités connexes, souvent méconnues, qu'il est toutefois bon de mentionner, une fois par an.

Le bilan de ces manifestations est positif. Il démontre qu'une association doit vivre, doit bouger sans se cantonner à la seule activité pour laquelle elle a été créée. Tous ces contacts, apportent une richesse supplémentaire au club, une ouverture. C'est la politique que nous essayons de maintenir depuis déjà 20 ans et il semblerait que cela nous réussisse.

La phase festivités ayant été évoquée, parlons maintenant de la santé du club.

Nous comptons actuellement 158 sociétaires.

Ce chiffre encourageant est en progression constante.

Cette augmentation résulte d'une part de la réglementation liée à la pêche au thon, nous en sommes conscients, à la formation au CRR ouverte à tous les plaisanciers, mais également à la politique de communication mise en place depuis trois ans.

Toutefois, la meilleure publicité qui peut être faite reste le bouche à oreille. Parlez-en autour de vous, à votre voisin de bateau, à un ami pêcheur. Plus nous serons nombreux et plus nous serons écoutés.

Certes, pour une association comme la notre les maîtres mots sont rassembler, fédérer, adhérer mais il ne faut surtout pas oublier que son fonctionnement tient essentiellement à deux choses :

Dynamisme et budget.

Du dynamisme nous venons d'en parler en relatant notre activité il me reste maintenant à aborder globalement la partie financière.

Sans vouloir m'immiscer dans le rôle de la trésorière qui vous présentera tout à l'heure un bilan financier complet, je me permettrai un petit commentaire.

Notre budget reste raisonnable et varie suivant l'importance des manifestations qui doivent être organisées. Il n'est jamais excessif et reste juste dans la limite de nos ambitions.

A la fin de l'année, la trésorerie doit être, suffisante pour permettre de répondre aux attentes des sociétaires et de démarrer sans problème une nouvelle saison.

Telle est depuis toujours notre politique.

Nous n'avons jamais capitalisé et d'une façon ou d'une autre nous remettons dans le circuit nos recettes afin de vous en faire profiter.

Depuis la création de notre association en 1990, même si le prix du pastis a doublé, nous n'avons pas augmenté nos cotisations.

Toutefois, nous ne sommes pas des magiciens. Il y a heureusement les bénéficiaires des lotos et des loteries les subventions du Conseil Général et de la Mairie qui sont là pour nous aider.

Tous ces fonds nous permettent de maintenir nos activités et de faire face à d'imparables frais de fonctionnement comme les courriers ou les assurances.

Nous essayons d'ailleurs depuis l'an dernier de communiquer au maximum par INTERNET afin de réaliser de substantielles économies d'où l'importance de nous donner vos coordonnées électroniques.

Autre exemple, l'organisation d'un concours de pêche lots et apéritif compris nous revient en moyenne à 200 €. Nous en organisons au minimum 5 par an ce qui représente le tiers des recettes propres aux cotisations.

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les sociétaires qui jouent le jeu en participant à nos lotos ou loteries organisées lors des repas.

Pour votre information, sachez que notre premier loto de l'année aura lieu le jeudi 17 **FEVRIER à 15 h 00** au Palais de la Mer de Valras-Plage. Nous comptons dès maintenant sur votre présence.

Parlons maintenant d'avenir.

Le programme de nos prochaines festivités a été établi.

Programmation classique avec toutefois au début du mois de juillet, en liaison avec nos voisins du Club Héraude au Chichoulet, la possibilité de participer à une manche du Master Halieutique.

La saison se clôturera par un voyage à Barcelone à l'occasion du Salon Nautique.

Ce calendrier prévisionnel vous sera commenté tout à l'heure.

Les nouvelles techniques de communications appartiennent aussi à l'avenir. C'est pourquoi depuis trois ans nous avons mis en place un site Internet permettant de vous informer en temps réel des activités du club.

De plus, il possède un lien météo dès plus fiable localisé sur VALRAS-PLAGE.



Nous pouvons vous assurer que notre site est consulté régulièrement depuis des lieux souvent éloignés et surprenants comme le Luxembourg le royaume uni ou l'Amérique du Nord avec 111 visites.

Durant l'année 2010 il a reçu 3 000 connexions pour 8 000 pages visitées.

2 635 visites proviennent de toutes les régions de France avec une mention particulière au Languedoc-Roussillon, l'Ile de France, la Bretagne Rhône Alpes et PACA. Cela est très encourageant pour nous, pour la valorisation et la promotion du club.

Après ce bilan, ces constatations et ces projets, voilà arrivé le moment de conclure.

Mais avant de terminer je voudrais que nous ayons une pensée pour trois sociétaires qui nous ont quittés en 2010.

Tout d'abord Jean CATUOGNO, fidèle adhérent, le Docteur FOUNAU décédé accidentellement peu avant l'été et Roger MARCHERON sociétaire du premier jour qui se joignait à nous quelques fois encore malgré son lourd handicap.

\* \*  
\*

Je ne voudrais pas m'arrêter sur cette note triste.

Pensons à l'avenir et à la saison qui s'annonce.

En 2010, l'équipe de l'APPP a essayé de garder le cap et de mener le navire jusqu'à cette escale marquée par la fin de l'année.

Lors de la prochaine saison nous tacherons de le conserver.

Je suis certain qu'avec votre aide nous y parviendrons.

En cette période de vœux formulons plein d'espérances et de moments exceptionnels en bateaux, en mer ou ailleurs.

Encore une fois toute notre équipe de bénévoles vous souhaite une excellente saison 2011.

Je vous remercie de votre attention et suivant la formule consacrée, bon vent et bonne mer à vous toutes et à vous tous.

**Le Président :**

**Jean-Paul PALACIO**

